Composition des conseils et commissions du lycée La Martinière Duchère pour l'année scolaire 2019-2020

Commission permanente (art. R. 421-37 du code de l'Education)

Réunion à partir de 18h
2 à 4 fois dans l'année

- Le chef d'établissement : M. Gabriel LIENHARD
- Le proviseur adjoint membre du CA : Mme Estelle CHEVREAU
- Le gestionnaire : M. Frédéric VILLARD
- 1 représentant de la collectivité territoriale de rattachement (le titulaire ou son suppléant)

  _____

- 3 représentants des personnels d'enseignement et d'éducation (scrutin proportionnel au plus fort reste parmi les titulaires et suppléants)

Mme MERLE	Mme BELLAMY	(suppléant)
Mme BRACQUEMOND	Mme DONGHY	(suppléant)
M. ABRY	Mme DARGAUD	(suppléant)

- 1 représentant des ATOSS (scrutin uninominal à 1 tour parmi les titulaires et suppléants)

Mme PATELLI	Mme TOLDO

- 2 représentants des élèves (scrutin proportionnel au plus fort reste parmi les titulaires et suppléants)

Mme PERRET	Mme HASSABOU	(suppléant)
Mme HASSAOUI	M. GOUIRAN	(suppléant)

- 2 représentants des parents (scrutin proportionnel au plus fort reste parmi titulaires et suppléants)

Mme WINTERGERST	Mme SCHNEIDER	(suppléant)
Mme CHEVALLIER	M. GRILLOT	(suppléant)

Conseil de discipline (art. R. 511-20 du code de l'Education)

Réunion à selon les besoins

- Le chef d'établissement : M. Gabriel LIENHARD
- Le proviseur adjoint désigné par le chef d'établissement : M. Kamel SAIDI
- Le gestionnaire : M. Frédéric VILLARD
- 1 CPE désigné par le CA sur proposition du Chef d'établissement
  M. Hafid SEKHRI

- 4 représentants des personnels d'enseignement et d'éducation (scrutin proportionnel au plus fort reste parmi les titulaires et suppléants)

M. RICARD	Mme BARTHOMEUF	(suppléant)
Mme DARGAUD	Mme MERLE	(suppléant)
Mme BRACQUEMOND	Mme SOUBRIER	(suppléant)
M. VILLARD	Mme RAMEAU	(suppléant)

- 1 représentant des ATOSS (scrutin uninominal à 1 tour parmi titulaires et suppléants)

Mme TOLDO	Mme PATELLI	(suppléant)

- 3 représentants des élèves issus de l'Assemblée générale des délégués élèves (scrutin proportionnel au plus fort reste parmi titulaires et suppléants)

TESSON Pierre	LORENZELLI Céline	(suppléant)
HAMRI Manelle	ABDELLHAOUI Radia	(suppléant)
TIAIBA Nihad	CONSTANT Chloé	(suppléant)

- 2 représentants des parents (scrutin proportionnel au plus fort reste parmi titulaires et suppléants)

Mme WINTERGERST	Mme OLIVERES	(suppléant)
M. GRILLOT	Mme DOMENECH	(suppléant)

Réunion en journée 1 fois par an au maximum

Commission d'appel d'offres (art. 22 du code des marchés publics)

- Le chef d'établissement ou son représentant – Président : Gabriel LIENHARD
- L'agent comptable (voix consultative) : M. Frédéric VILLARD
- 1 représentant de la DDCCRF (voix consultative)
- 2 à 4 membres titulaires de l'organe délibérant (CA) et désignés par celui-ci

Mme BALSALOBRE	Mme AIT HAMMOU	(suppléant)
M. CHATEL	Mme TOLDO	(suppléant)
Mme DEHAN	M. GOUIRAN	(suppléant)
Mme CHAMACK	Mme LEGER	(suppléant)

Réunion en matinée 2 à 3 fois dans l'année

Commission d'hygiène et de sécurité (art. D421-151 et 152 du code de l'Educ)

- Le chef d'établissement : M. Gabriel LIENHARD
- Le proviseur adjoint membre du CA (sans voix délibérative s'il ne préside pas) : Mme CHEVREAU
- Le gestionnaire : M. Frédéric VILLARD
- Le CPE siégeant au Conseil d'administration : M. GONZALVEZ
- Le DDFPT : Mme Agnès COLAUDIN
- Le médecin scolaire (expert sans voix délibérative) : Mme TROUILLET
- Le médecin de prévention (expert sans voix délibérative)
- Une infirmière (experte sans voix délibérative) : Mme Delphine MY

- 1 représentant de la collectivité de rattachement (désigné par celle-ci)
  _____ _____ (suppléant)

- 1 représentant de la commune siège (non obligatoire)
  _____

- 2 représentants des enseignants (non nécessairement issus du CA)

Mme BALSALOBRE	Mme AIT HAMMOU	(suppléant)
M. ABRY	Mme SOUBRIER	(suppléant)

- 2 représentants des ATOSS (non nécessairement issu du CA)

M. CHATEL	_____	(suppléant)
Mme TOLDO	_____	(suppléant)

- 2 représentants des parents (issus du CA)

Mme OLIVERES	Mme WINTERGERST	(suppléant)
Mme CHEVALLIER	Mme BIZOT	(suppléant)

- 2 représentants des élèves (élus au sein du conseil des délégués pour la vie lycéenne)

GOUIRAN Léo	BELHAOUARI Chaïma	(suppléant)
BOGDANOVIC Alexy	_____	(suppléant)

- Les Assistants de prévention (agents chargés de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité)
  M. NUGUE M. PHILIBERT

Réunion 2 à 4 fois dans l'année les lundis de retour de congés à 13h30

Groupe de prévention contre le décrochage scolaire (CA du6-11-2018)

- Un proviseur adjoint sur proposition du chef d'établissement : M. Florian GIUNTA
- Les CPE des divisions concernées
- L'assistante sociale de l'établissement : Mme Françoise DUBOIS
- Un psychologue de l'Education nationale : Mme _____
- Une infirmière désignée par le chef d'établissement : Mme Delphine MY
- 1 ou plusieurs enseignants

Mme MERLE	Mme BELLAMY	(suppléant)
Mme RAMEAU	_____	

- 1 ou plusieurs élèves
  Mme HASSABOU _____

Fonds social lycéen (composition proposée par le CA du 6-11-2018)

Réunion le vendredi à 12h15
3 à 4 fois dans l'année

- Le chef d'établissement : M. Gabriel LIENHARD
- Un proviseur adjoint sur proposition du Chef d'établissement : Mme Estelle CHEVREAU

- Le gestionnaire ou son représentant : M. Frédéric VILLARD
- 1 CPE sur proposition du Chef d'établissement
  Mme VIVAS M. GONZALVEZ (suppléant)

- Une infirmière scolaire sur proposition du Chef d'établissement
  Mme Delphine MY

- L'assistante sociale scolaire : Mme Françoise DUBOIS
- 1 professeur (non nécessairement issu du CA)
  Mme MERLE Mme BELLAMY (suppléant)

- 2 représentants des parents d'élèves (non nécessairement issu du CA)
  Mme TINE ZEDE _____ (suppléant)
  M. GRILLOT Mme BIZOT (suppléant)

- 2 élèves (issus du CA)
  Mme HASSABOU M. GOUIRAN (suppléant)
  Mme DEHAN Mme HASSAOUI (suppléant)

Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (Art. R. 421-46 du code de l'Education - composition proposée par le CA du 6-11-2018)

Réunion à partir de 18h
2 à 4 fois dans l'année

- Le chef d'établissement – Président : M. Gabriel LIENHARD
- Un proviseur adjoint sur proposition du Chef d'établissement : M. Florian GIUNTA

- Le gestionnaire : M. Frédéric VILLARD
- Le médecin scolaire : Mme TROUILLET
- Une infirmière scolaire sur proposition du chef d'établissement : Mme Delphine MY

- L'assistante sociale scolaire : Mme Françoise DUBOIS
- Un CPE sur proposition du Chef d'établissement
  Mme VIVAS M. GONZALVEZ (suppléant)

- 3 représentants des enseignants (non nécessairement issus du CA)
  Mme SOUBRIER Mme DARGAUD (suppléant)
  M. VILLARD Mme DONGHI (suppléant)
  _____ _____ (suppléant)

- 2 représentants des parents d'élèves (non nécessairement issus du CA)
  Mme BLANCHET Mme CHAMACK (suppléant)
  Mme DOMENECH Mme CHEVALLIER (suppléant)

- 1 représentant des élèves (issu du CA)
  M. GOUIRAN Mme HASSABOU (suppléant)

- Les représentants des collectivités territoriales au CA (Commune et Région)
  _____
  _____

- 2 personnels ATOSS (non nécessairement issus du CA)
  M. PHILIBERT M. CHATEL (suppléant)
  _____ _____ (suppléant)

- Les partenaires institutionnels de l'établissement pour les actions engagées

Conseil des délégués pour la vie lycéenne (art. R.421-43 du code de l'Education)

Réunion de 13h à 14h
quelques jours avant chaque conseil

- Le chef d'établissement – Président
- 10 représentants des lycéens (et 10 suppléants)

REDON Wilfried	**BOISSIN Lucie**	ALOUSQUE Manon	FENDELER Marion
DEHAN Agathe	**CROZIER Coline**	DI RAIMONDO Idaline	BAILLARD Jessica
SOW Aissata	**HASSABOU Nadir**	ABID Sirine	HASSABOU Lina
GOUIRAN Léo	**FICHET Guerlande**	BETTAYEB Naëlla	MORIN Margot
BELHAOUARI Chaïma	**MONTAUT Jean**	BOGDANOVIC Alexy	VIALLAT Emeline

- 5 représentants des personnels d'enseignement et d'éducation (à titre consultatif et non nécessairement issus du CA, parmi les personnels volontaires de l'établissement)
  M. GONZALVEZ
  M. VILLARD
  Mme RAMEAU
  M. SOUHAIL
  Mme BARTHOMEUF

- 3 représentants des ATOSS (à titre consultatif et non nécessairement issus du CA, parmi les personnels volontaires de l'établissement)
  Mme PATELLI
  M. CHATEL
  Mme TOLDO

- 2 parents issus du CA (élus parmi les membres du CA)
  Mme LEGER
  M. GRILLOT

Proposition de composition du Conseil pédagogique (art. L. 421-5 du code de l'Education)

Réunion à partir de 18h
2 à 4 fois dans l'année

Composition minimale définie par la Loi d'orientation :

- Le chef d'établissement – Président : M. Gabriel LIENHARD
- Un professeur par champ disciplinaire (de préférence le coordonnateur)
- Un professeur principal (ou coordonnateur) par niveau (s'il n'y en a pas déjà un parmi les coordonnateurs de discipline)
- Les DDFPT : Mme Agnès COLLAUDIN et M. Florent GENILLER
- Un conseiller Principal d'éducation (sur proposition du Chef d'établissement) : Mme ALEM

Personnels ajoutés sur proposition du CA en date du 6-11-2018 (sous réserve d'approbation)

- Les proviseurs adjoints
- Deux documentalistes : Mmes Comte et La Rocca
- Deux parents d'élève à titre purement consultatif : Mme WINTERGERST et Mme GROSSIORD
- Un élève à titre purement consultatif : Mme PERRET

Proposition de composition de la Commission éducative (art. R. 511-19-1 du code de l'Education et règlement intérieur du lycée)

Réunion selon les
besoins

- Le chef d'établissement ou un adjoint désigné par lui (en fonction de la classe concernée)
- Le CPE en charge du niveau auquel appartient l'élève concerné
- Au moins un représentant des professeurs (non nécessairement issus du CA)
  Mme AIT HAMMOU — Mme BRACQUEMOND (suppléant)
  Mme DARGAUD — _____ (suppléant)

- A moins un représentant des parents d'élèves (non nécessairement issus du CA)
  M. GRILLOT — Mme WINTERGERST (suppléant)

Personnels ajoutés par proposition du CA du 6-11-2018 (sous réserve d'approbation)

- Une infirmière : Mme Hasna MAAILIL
- L'assistante sociale : Mme Françoise DUBOIS
- Un professeur de la classe (si possible le professeur principal) et un délégué de la classe